



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juin 2002

**annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - budget principal et annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

DELIBERATION D20020165

Direction des Finances

**annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à
des erreurs matérielles - budget principal et annexes**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou à des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de : **4 174,92 €**

dont 4 174,92 € sur exercices antérieurs (1)

dont 0,00 € sur l'exercice en cours (2)

budget Eau : **4 174,92 €**

00910 67 6718 4 174,92 €

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (*sommes négatives ci-dessus*)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé :

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)